



N° 033 /MAE/SG/SBS/LHRM/19

Abidjan, le 11 7 JUIN 2019

COMMUNIQUE

Le Gouvernement du Royaume du Maroc offre, au titre de l'année académique 2019-2020, cent vingt (120) bourses d'études, réparties comme suit :

- Formation universitaire : cent (100) bourses ;
- Formation professionnelle : vingt (20) bourses.

Les candidatures concernent les élèves titulaires du **Baccalauréat de l'année 2019 ou 2018**, obtenu avec la mention « Très-bien », « Bien » ou « Assez-bien », ainsi que les étudiants titulaires d'une **Licence** ou d'un **Mastère**, obtenu(e) avec la mention « Bien ».

Le formulaire et la liste des documents à fournir sont à télécharger à partir du site web suivant : www.amci.ma/fcf.pdf ou <https://bourses.diplomatie.gouv.ci>.

Les informations relatives à la liste des universités, aux conditions d'accès, aux filières ainsi qu'à la durée des études et aux diplômes délivrés sont disponibles sur les sites web ci-après : www.amci.ma, www.enssup.gov.ma, ou <https://bourses.diplomatie.gouv.ci>.

Les inscriptions se font de la manière suivante :

- s'enregistrer en ligne en créant un « Compte Étudiant » sur le site internet <https://bourses.diplomatie.gouv.ci> ,
- postuler en ligne via ledit site internet, et y télécharger en pièces jointes, au plus tard le **09 août 2019**, tous les documents à fournir ;
- Déposer le dossier physique de candidature au **Service des Bourses et Stages** du Ministère des Affaires Étrangères, à partir du 15 juillet 2019 **jusqu'au 12 août 2019**, de 08h30 à 12h30, et de 13h30 à 16h15. Tél. : 20 32 08 88 poste 1370/1372/1373. **N.B.** : Les candidats **sont contactés via e-mail**, pour déposer leurs dossiers physiques, **sur rendez-vous**.

Les informations complémentaires sont disponibles en annexes.

Le Secrétaire Général



Daouda DIABATE
Ambassadeur